

## ATELIER N°1 DE CONCERTATION : « LES ENJEUX DU CENTRE-VILLAGE »

Samedi 6 décembre 2014

### Bilan de la balade urbaine

#### > Rappel : principes et objectifs de la ballade urbaine :



La balade urbaine permet de vous questionner, habitants et acteurs du territoire, sur le regard que vous portez sur votre « centre-village ». L'objectif est d'identifier, avec vous, les grands enjeux de ce secteur afin de mettre en évidence ces principaux atouts (éléments à valoriser) et faiblesses au travers de votre vécu quotidien. Ensuite, nous pourrions débattre, à partir de photographies représentant différentes thématiques liées à votre cadre de vie (patrimoine, paysage, espace public...) afin de formaliser ces grands enjeux et commencer à travailler sur des orientations possibles et/ou souhaitées.

#### > Parcours proposé :





### >> Étape 1 : Parvis de l'Église

- Vue générale sur le centre-village
- Vues remarquables sur les massifs montagneux
- Espaces publics, cheminements piétons (perceptions et usages)

### >> Étape 2 : Rue Fétola

- Transition constructions anciennes et bâti plus récent
- Patrimoine architectural / tissu historique
- Limites espaces publics / espaces privés (murs en pierre / haies...)
- Rapport au paysage

### >> Étape 3 : Grande Rue

- Entrée du village / perspectives
- Patrimoine bâti caractéristique du centre bourg, maison de village
- La place du végétal dans le tissu ancien (jardins privés)
- Espace public et stationnements (parkings, usages...)

### >> Étape 4 : Place de la Fontaine

- Commerces, marché du dimanche matin
- Espaces publics / piétonnisation
- Petit patrimoine (fontaine, halle, chapelle...)
- La place du végétal et jardins privés

### >> Étape 5 : Halle marchande

- Entrée du village / perspectives
- Berges du Lanfrey / la présence de l'eau
- Projet ensemble associatif
- Déplacements / cheminements piétons

### >> Étape 6 : Parc municipal

- Équipements / espace de loisirs / lieu de rassemblement
- Cheminements piétons
- Ceinture verte / vue remarquable sur la chartreuse

### >> Étape 7 : Rue du Moulin

- La place du végétal dans le tissu ancien (jardins publics)
- La culture dans la rue
- Projet de valorisation général du centre-village

# Bilan des échanges lors de la balade urbaine

## >> Étape 1 : Parvis de l'Église

- Un espace agréable à traverser, espace de liaison avec le centre pour les habitants des quartiers amont.
- Accessibilité par le cheminement existant à questionner : glissant en cas de pluie quand on est sous les arbres, donc utilisé plus en été qu'en hiver ; question de la pratique du cheminement dans son format en « zigzags » actuels, pourrait être simplifié, plus direct donc plus attractif.
- Vocation du parvis : « un espace de passage », un espace utilisé par la MJC pour faire de la gym en été, un espace de détente....
- Un espace public qui semble avoir été construit sans véritable « projet » autour, ce qui a produit au final un espace à l'utilisation relativement limitée.
- Espace « belvédère » : vue dégagée en hiver mais peu de visibilité en été => étêter les arbres ?

## >> Étape 2 : Rue Fétola

- Perception générale de la rue Fétola : une traversée d'un tissu ancien, étroite, lieu assez « confidentiel », qui n'est pas considéré comme une entrée de village.
- Halte devant la cour de la maison ancienne avec « tour » : pour les habitants c'est un espace privé donc sur lequel on ne peut pas facilement intervenir. Mais la tour est identifiée comme patrimoine à conserver pour la majorité du groupe.
- Rue Fétola : des visions partagées sur l'utilisation qui en est faite en termes de circulation par les voitures, beaucoup la ciblent comme utilisée seulement par les riverains, d'autres comme utilisée par les habitants de Mont-St-Martin pour traverser le Fontanil-Cornillon.
- Utilisation par les piétons : limitée aux habitants du haut de la rue Fétola, pose problème si on veut relier les secteurs amont ou le cimetière car on doit obligatoirement passer par la route de Mont-St-Martin, sans sécurité pour les piétons (seulement des bas-côtés enherbés alors que cet axe est très circulé – « périphérique » du Fontanil-Cornillon). La question de la valorisation du cheminement qui traverse la résidence « Entreprierre » dans la réflexion globale du fonctionnement piéton sur le secteur est abordée : un chemin qui est en grande partie privé, avec seulement une partie publique côté village.
- Halte devant les petits collectifs de la résidence « Entreprierre » : constructions considérées comme bien intégrées à l'environnant, « de bonne taille » pour le Fontanil-Cornillon, avec des hauteurs acceptables (attention à ne pas dépasser les hauteurs du bâti environnant) .
- Habitat moderne sur la division parcellaire en aval de la rue Fétola : une intégration qui est possible grâce aux toits en tuiles qui évitent un impact trop important dans le paysage, ce

genre de détails sur l'aspect extérieur (harmonie dans la couleur des toitures, couleurs du ravalement...) font l'intégration au tissu bâti existant.

- Murs en pierres : perçus comme faisant partie du patrimoine à préserver, sachant que ce n'est pas tout d'avoir un mur de qualité, il faut aussi que ce qui est derrière soit traité (ici dépôt de matériaux et engins divers).
- Haies végétales sur le secteur amont : issues de l'histoire du lieu, ancien secteur de vignes donc présence du végétal aujourd'hui appréciée pour la continuité du « vert ».
- Halte devant le jardin de la grande propriété au coin de la rue Fétola et du chemin des Allées : débat sur l'opportunité de laisser construire sur le parc ou non. Proposition de protéger à minima les murs et certains arbres pour limiter l'impact en cas de construction nouvelle sur ce site (possibilité de faire un nouveau lotissement comme sur la partie est).
- Forte demande pour améliorer la circulation des piétons sur le chemin des Allées depuis la Grande Rue par l'installation de lampadaires (espace étroit, sombre, assez peu avenant la nuit). + débat sur l'impact paysager fort du « brise-vue » couleur verte au départ du chemin des Allées.

### >> Étape 3 : Grande Rue

- Statut de la Grande rue : une réelle logique de circulation. Sur ce côté ouest du village elle a un réel rôle de « porte d'entrée » : demande de certains habitants pour inverser le sens des priorités pour que le véhicule « sortant » soit prioritaire.
- Halte devant le site du futur Espace Petite Enfance : explication des grandes lignes du projet par les élus. Avec accent sur le principe de liaisons modes doux qui vont permettre de traverser le site, pour une liaison des quartiers alentours vers le tram. Pas de traversée voiture vers la copropriété (NOM) dans le respect de leur souhait (axe piéton uniquement). Ce qui évite aussi de canaliser de nouveaux flux vers la Grande Rue.
- Débat sur les circulations et le maillage global du centre-village par des cheminements modes doux : le PLU est l'occasion d'engager une réflexion globale sur l'évolution des usages, notamment en lien avec l'arrivée du tram en 2015. Il y a une nouvelle vision à impulser pour développer les usages en direction du Tram. Interrogations sur ce qui fait un bon cheminement piétons au Fontanil-Cornillon : celui du Parc Municipal, qui est bien valorisé et très utilisé, avec un accent mis par les habitants sur la question du traitement paysager dans l'attractivité d'un cheminement. Une demande pour effectivement inciter les gens à moins prendre leur voiture pour aller déposer les enfants à l'école et pour avoir un maximum d'accès « piétons » à la zone de commerces du centre-village. Position des élus : veulent aussi développer toute un travail de pédagogie, à la fois en simplifiant les itinéraires piétons entre les différents pôles de la commune, mais aussi en les organisant et en les rendant plus lisibles par une signalétique « distance-temps » (type « Ecole – 5 min »).
- Parking Grande Rue : explication du principe d'entrée unique qui limite les problèmes d'organisation des circulations. Quand le centre sera piétonnier, il faudra voir à l'usage si les capacités en termes de nombre de places de stationnement seront suffisantes ou non.

Sachant que c'est un parking déjà très utilisé par les résidents (réflexion possible quand la piétonisation sera en place pour évoluer vers une zone bleue), qu'il y a des demandes pour plus de stationnement « minute ».

- « Ceinture verte » et espaces verts ponctuels dans le tissu urbanisé : historiquement il y avait des vignes tout autour du village, notamment sur les coteaux sous l'église.
- Point « petit patrimoine » : il y avait un lavoir à l'emplacement du parterre fleuri actuel, comme sur tous les autres hameaux, ce lavoir a été enlevé. Présence de croix anciennes : une à la mairie, une au Cornillon et une à la Croix de la Rochette.

#### >> Étape 4 : Place de la Fontaine

- Habitants en partie opposé au bâti moderne dans le centre-village, avec des opinions mitigées sur l'intégration de la nouvelle boucherie.
- Volonté à nouveauté rappelée de ne pas voir démolir la fontaine actuelle.
- Commerces : considèrent que le Fontanil-Cornillon a des commerces « qui donnent envie d'y aller », avec une offre intéressante. Réel intérêt pour le marché du dimanche sur le village, très plébiscité par les habitants : un marché « de village », convivial, qui du coup attire les gens de St Egrève et Voreppe car il est plus sympathique que chez eux (zone d'influence qui dépasse largement le Fontanil-Cornillon). De 12 à 20 étals selon les dimanches.

#### >> Étape 5 : Halle marchande

- Un des participants rappelle que la commune a démoli une construction ancienne pour pouvoir réaliser la halle marchande. Les autres participants considèrent que ça a amélioré le lieu et sont plutôt sur une perception assez consensuelle de la réussite de l'opération (un lieu sympathique, pause, qui peut accueillir des petites manifestations...).
- Evolution prochaine du site : elle va devenir un réel « lieu de passage » et perdre de sa « confidentialité » avec la réalisation de l'ensemble associatif derrière. Elle sera le point de départ d'une vraie liaison (piétonne) avec le parvis de l'ensemble associatif.
- Ensemble associatif : des questionnements émergent sur l'intérêt de faire un bâtiment très moderne en cœur d'un centre-village ancien, les habitants ont beaucoup d'attentes et d'inquiétudes sur les aménagements qui vont être faits autour de ce site. Les toitures végétalisées risquent de faire « rupture » avec les toitures en tuiles environnantes. Explications sur le projet par les élus, avec mise en avant de l'aspect environnemental par le traitement des eaux pluviales par les toitures végétalisées, de l'intérêt de passer par la toiture terrasse qui offre aussi un niveau de moins au regard des constructions environnantes (nombre de niveaux satisfaisants pour l'usage du bâtiment sans l'impact de la toiture à pans qui augmenterait le volume du bâti). Expliquent aussi qu'il est prévu un traitement en façade avec un aspect pierre bleue du Fontanil pour mieux respecter l'intégration à l'esprit du cœur de village.
- Maison Rey : un bâtiment qui sera conservé et réhabilité.

## >> Étape 6 : Parc municipal

- Parc municipal et ceinture verte : Quels usages ? Les habitants citent un ensemble de manifestations : Happys days, Moules frites et fêtes de l'école, marchés, rassemblements de voitures anciennes, brocante, forum des associations, etc. Ils mettent l'accent sur l'aspect central du Parc dans l'animation de la vie de village et sur son rôle comme espace de loisirs, de promenade, etc. Il fait office aussi de liaison piétonne entre le centre-village et le lycée ou le gymnase. Perçu au regard du centre-village comme « espace de frontière », « espace de transition », marquant le périmètre du centre-village au sens cœur de village et faisant transition vers les espaces pavillonnaires ou autres alentour.
- Parking côté futur ensemble associatif : un parking utilisé quand il y a les marchés ou des manifestations mais peu utilisé en dehors de ces temps ciblés.
- Présence d'une vieille fontaine dans le mur du fond à préserver (vers le projet de l'ensemble associatif).

## >> Étape 7 : Rue du Moulin

- Halte au-dessus du petit espace public sous le pont au bout de la rue du Moulin : attachement au site largement formulé. « Espace convivial », espace de « respiration », accord sur l'aspect attractif et confidentiel du site de par sa situation « confinée » et la forte présence du vert (espace « champêtre »). Accès au site à valoriser.

## >> Impressions globales des participants sur la balade

Une balade « très dirigée » mais au sens positif, une réflexion bien encadrée.

- Participants qui rappellent pour certains une problématique essentielle pour les habitants : la piétonisation. Les inquiétudes : comment se fera la mise en œuvre ? Quels aménagements réels il va y avoir ? Attention à ne pas faire quelque chose d'irréversible avec la piétonisation, sur quoi on ne pourra pas revenir. Plutôt passer par une phase « expérimentation », pour faire des essais et voir ce qui sera le mieux adapté au fonctionnement du centre-village. Un projet à évaluer aussi quand le tram sera là pour voir les impacts nouveaux qui seront engendrés ou non.

*Elus : une information à faire sur les étapes et les échéances de chacun des projets (piétonisation, ensemble associatif, etc.)*

- Des inquiétudes aussi sur le rôle de la commune et de la Métro pour les habitants dans l'élaboration de ce PLU : quel rôle pour les élus locaux ? Quelle valorisation de la spécificité locale ?

# Résultats et commentaires de l'enquête photo

## > Groupe 1 : photos et explications sur les choix pour les prises de vues

1. Église et porte => un endroit « sympathique », un lieu qui a du caractère
2. Portail rue Fétola => un jardinet en « friche », qui pourrait être retravaillé.
3. Murs rue Fétola
4. Murs rue Fétola => caractère du site, à préserver
5. Bâti => site à l'abandon, dommage
6. Portail en fer et collectif derrière => un besoin de mettre en valeur de végétaliser pour « habiller » les immeubles avec des arbres
7. Vue depuis le haut => idem sur le caractère village
8. Propriété privé => intérêt du parc, site à préserver
9. Chemin des Allées => un chemin qui mériterait d'être valorisé
10. Noyer sur le site du futur Espace Petite Enfance => un « arbre remarquable », identité de la commune
11. Borne => un élément de patrimoine mis en valeur, à reproduire
12. Fontaine => bonne mise en valeur avec les pavés ; quelle valorisation dans les projets à venir ?
13. Fontaine => pourquoi un « trou » entre 2 murs ?
14. Atrium => bonne valorisation avec ces éléments « ajoutés » sur les murs du centre-village
15. Lanfrey => une belle halle et un beau ruisseau mais quoi derrière ? pourquoi faire une construction ?  
*Réponse élus : expliquent qu'il y aura un chemin piéton le long du ruisseau qui participera aussi de sa valorisation et grâce auquel les gens pourront profiter du ruisseau (murs dangereux aujourd'hui, un site à réaménager).*
16. Maison Rey => belle bâtisse, quelle valorisation ?
17. Arrière du village => murs délabrés, « envers du décor ».  
*Réponse élus : aménagements autour de l'ensemble associatif et chemins piétons sont prévus pour revaloriser le secteur.*
18. Idem
19. Ruisseau devant la mairie : « coin sympa » mais accès avec les enfants difficile, à améliorer.  
*Réponse élus : l'idéal serait que le chemin piéton qui part de la Halle puisse monter à terme jusque-là en longeant le ruisseau. Sera une phase suivante des réflexions.*

## > Groupe 2 : photos et explications sur les choix pour les prises de vues

1. Église => un symbole, un point d'appel, un repère pour situer le « centre-village »
2. Parking derrière la mairie
3. Parking derrière la mairie => une halle perçue comme « équipement inutile », éviter de construire des équipements qui ne servent à rien
4. Vue depuis le belvédère => lieu de « passage », auquel on ne fait pas assez attention
5. Idem
6. « Tour » de la rue Fétola => un lieu privé mais un élément de patrimoine architectural
7. Collectifs rue Fétola => une propriété avec conservation des murs anciens, un collectif en « Crochets » sans continuité du bâti donc qui évite un fort « masque », un bon exemple pour des opérations d'urbanisation en centre-village
8. Croisement rue Fétola et chemin des Allées => carrefour dangereux, haies bien entretenues donc agréable
9. Propriété chemin des Allées : question de plusieurs habitants sur ce que va devenir ce parc ?  
*Commentaire AURG : plusieurs hypothèses pour le PLU : soit laisser constructible, soit limiter et encadrer la constructibilité, soit limiter totalement si on souhaite que rien ne se fasse ici.*
10. Idem
11. Bas du chemin des Allées => vue sur le site du futur Espace Petite Enfance
12. Fontanil direction Voreppe
13. Eglise depuis le bas => un paysage remarquable du Fontanil-Cornillon
14. Boucherie => « verrue » pour beaucoup d'habitants. Ok pour accueillir des commerces mais questionnement sur leur insertion.
15. Fresque => un « plus » dans le centre-village
16. Circulation et terrasses => cohabitation difficile
17. Fontaine => consensus sur la protection la mise en valeur de cet élément important de patrimoine
18. Brasserie => débat sur la couleur des tables
19. Halle marchande  
*Réponse élus : La halle marchande prendre sa réelle dimension seulement quand tout aura été réalisé (parvis d'accès vers l'ensemble associatif)*
20. Ruisseau du Lanfrey côté future passerelle => question de l'amélioration des façades, quels leviers, Question de l'entretien du ruisseau ?
21. Vue vers la maison Rey => question sur les travaux qui ont eu lieu sous le pont RD et du creusement des berges.
22. Espace associatif => interrogations sur ce site.  
*Réponse élus : le maire annonce une réunion prochainement pour la présentation du projet global (11 mars 2015)*
23. Parc municipal
24. Arrière du site du futur ensemble associatif => incitation nécessaire au ravalement des façades
25. Site mairie => toujours question accès au petit lieu convivial



### Groupe 3 : photos et explications sur les choix pour les prises de vues

1. Vue sur Grand Clody depuis le chemin des Allées => Quel avancement sur les réflexions concernant l'aménagement du site du grand Clody ?  
*Réponse M. le Maire : de nouvelles études sont nécessaires, pas d'urbanisation du site avant au moins 10 ans...*
2. Vraie « entrée » du village => valorisation et attention à avoir sur harmonie des couleurs
3. Stationnement et grande rue => perspective avec des façades uniformes, une architecture « village »...
4. Vue sur église => ce qui caractérise le plus le « village », avec la forte présence des espaces verts

### Dossier 4 : photos et explications sur les choix pour les prises de vues

1. Vue sur l'église depuis le parking Grande rue => demande pour un petit escalier qui permettrait de passer au plus court au lieu de faire tous les lacets du chemin piéton.

